

A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

DANS TES MAINS, JE REMETS MON ESPRIT

Nous venons d'entrer dans la grande période de pénitence de l'année liturgique : le Carême, prélude à la commémoration de la Passion, de la Mort et de la Résurrection du Sauveur. L'Eglise estime que nous ne pouvons pas aborder les dernières phases de la vie du Christ sans faire un effort sur nous-mêmes et nous purifier intérieurement.

Suivre Jésus sur le chemin du Calvaire réclame un cœur rénové. Il nous faut entrer, en effet, dans le mystère de la souffrance, en saisir son sens providentiel et sa nécessité pour l'homme. Souffrir est le lot de tous ici-bas, que ce soit physiquement ou moralement. A première vue, cela semble inutile et doit être évité à tout prix.

Notre Seigneur nous enseigne qu'il n'en est pas ainsi. Depuis sa mort au Golgotha, la souffrance est vraiment devenue le moyen privilégié de la rédemption, du rachat de tous, du salut. La souffrance, si elle se présente concrètement encore comme une fatalité, est désormais le moyen privilégié d'entrer dans l'intimité divine. A une condition toutefois : que cette souffrance soit assumée comme une participation à la Croix de Jésus-Christ.

Pour y parvenir, il nous faut changer de mentalité. Au lieu de fuir à tout prix ce qui nous fait mal, il faut l'affronter réso-

lument en y voyant une belle occasion de manifester plus clairement au Christ que nous sommes aussi capables de lui offrir ce qui nous blesse et de lui dire, par le moyen du sacrifice offert librement pour notre salut et celui du prochain, combien nous l'aimons.

Il est trop facile de suivre Jésus quand tout va bien. La souffrance permet de mesurer notre degré d'amour. Jusqu'où irons-nous, tel Simon de Cyrène, portant notre croix derrière Lui ? Monterons-nous vraiment jusqu'au Calvaire ?

Un jour viendra où nous serons confrontés à l'ultime épreuve : la mort. Dans quel état d'esprit l'aborderons-nous ? Serons-nous prêt à offrir à Dieu ces derniers soubresauts de notre vie, en union avec Jésus expirant sur la Croix ?

Telle est la vraie question posée par le débat sur l'euthanasie et le suicide assisté. La nouvelle législation voudrait permettre à quiconque de nous voler ces derniers moments précieux où nous pouvons consacrer à Dieu le don ultime de notre existence. Elle voudrait nous rendre la mort chimiquement douce alors même qu'au milieu des douleurs, la vraie douceur, dans ce moment, est accordée à l'abandon volontaire dans les mains du Père éternel. « Dans tes mains, je remets mon esprit ».

Abbé Hervé Mercury.

LA TEMPERANCE, DIFFICILE ART D'AIMER

La tempérance touche à la dimension intime de l'être humain, tandis que les autres vertus concernent le bien commun. La tempérance revient vers le sujet et le façonne, apportant une harmonie intérieure entre la sensibilité, l'intellect et la volonté, et permettant à la personne d'exprimer tout son potentiel.

La tempérance est la capacité de se gouverner soi-même, de maîtriser sa sensibilité et ses pensées. Le domaine spécifique de l'*enkrateia* est la sensibilité, tout ce qui a trait aux soins du corps (sexualité, nourriture, boisson, activité, repos), permettant son intégration avec la partie rationnelle de l'âme. En tant que maîtrise de soi, la tempérance aide aussi à maîtriser l'agressivité. La personne continent obéit aux indications de la raison et maîtrise ainsi ses propres désirs.

« Tempérer » renvoie à l'acte de modérer, de donner la juste place. La tempérance implique la capacité de se retenir, indispensable à la réflexion et à l'autogestion et pour ne pas être soumis à l'impulsion du moment.

Pour Thomas, la tempérance a pour tâche de réguler les passions liées au toucher – grâce à l'apport de la sagesse et au gouvernement de la volonté –, en les ordonnant vers le bien propre de l'homme : la capacité d'aimer, ce qu'il appelle, *ordo amoris*, l'amour ordonné. Parmi les passions qui font l'objet de la tempérance, il mentionne notamment celles qui visent la conservation de l'individu (manger, boire, se vêtir, se soigner, l'argent) et celle de l'espèce, l'union entre l'homme et la femme.

Le traité sur la tempérance met en évidence l'anthropologie unitaire de Thomas : la sensibilité et l'intellect travaillent en étroite collaboration sur le plan cognitif et pratique. Le toucher, pour Thomas, est indispensable à l'intelligence ; c'est même le sens le plus approprié à l'activité intellectuelle.

Dans son traité, Thomas reprend les analyses faites par Aristote dans l'*Éthique à Nicomaque* sur la valeur de la sobriété, de la chasteté et de la continence, qui sont déterminantes pour la maîtrise de soi et la liberté intérieure. L'Aquinat en fera la base spéculative pour parler de l'amour comme don de soi et participation à l'amour de Dieu.

Cependant, Thomas réélabore ces multiples courants de pensée de manière tout à fait originale. Selon Thomas, le plaisir a une grande valeur pour la bonté de l'acte. Son absence n'est pas considérée comme un fait positif pour la moralité de l'action ; les hommes anaffectifs, flegmatiques, tièdes, insensibles ne peuvent pas être considérés comme vertueux, parce qu'il leur manque l'énergie pour faire le bien, indispensable à la tempérance ; en effet, la tempérance n'est pas une inclination spontanée, mais un acte délibéré qui exige le gouvernement de soi.

L'importance éthique du plaisir est liée au fait qu'il s'agit pour Thomas d'un bien propre à l'âme, que celle-ci ressent lorsqu'elle a atteint un bien objectif. Le plaisir, insaisissable, gratuit et paradoxal, est une conséquence indirecte de la valeur atteinte et jamais une fin en soi. Son caractère irréductible à la sensibilité est démontré par le fait que, chaque fois qu'il est recherché comme but de l'action, il n'est pas atteint. Lorsque le plaisir devient une fin en soi, il meurt.

Du fait que le plaisir est le propre de l'âme, il a une dimension intellectuelle. Si la tempérance est une vertu de l'âme, sa corruption y trouve aussi ses racines : l'imagination est le véritable aliment de la luxure qui conduit la raison à s'asservir aux passions. La luxure est un trouble de l'esprit, une quête malade de l'Absolu ; sa principale faculté est l'imagination, et non la sensibilité. Puisque l'imagination est

potentiellement infinie, elle ne trouve jamais de satisfaction. Ainsi, la poursuite vicieuse du plaisir est aussi la manière dont elle se punit elle-même, jusqu'à l'autodestruction.

La luxure n'est pas le vice le plus grave, mais celui qui dégrade le plus l'homme, l'enlaidit, le dépouille de sa dignité, parce qu'il infecte sa faculté la plus élevée, l'intelligence. En affaiblissant les freins inhibiteurs indispensables à la réflexion, à l'évaluation et à la prise de décision – qui requièrent calme et réflexion –, la personne devient esclave du caprice du moment. Thomas note que l'intempérance est caractéristique de ceux qui sont restés au stade infantile, focalisés sur le plaisir et incapables d'affronter la dureté de la vie. La colère et la frustration qui en résultent empêchent les gens de profiter de leur vie et ouvrent la porte de l'âme à d'autres vices : colère, orgueil, gourmandise, ivresse, violence sexuelle.

La chasteté – c'est-à-dire la capacité de vivre des relations fondées sur le respect, le don de soi et la non-possession – corrige cette tendance, la modère et permet de vivre un plaisir authentique et intégré. La chasteté et la tempérance sont de puissants alliés pour vivre l'affectivité comme un don, et elles sont à la base de tout projet de vie possible, de même que leur perte en interdit le chemin. Ce n'est pas un hasard si la crise du célibat et la crise du mariage sont nées ensemble, car elles ont à la base cette carence commune.

Thomas note que l'éducation de l'âme à la beauté des réalités spirituelles est une aide précieuse pour la tempérance : lorsque l'âme s'élève et se fixe dans les choses spirituelles, la force de la concupiscence charnelle, se brise, et peu à peu elle s'amortit et s'éteint. Si nous l'avions laissé faire, elle serait devenue plus grande ; en la réprimant, elle n'est pas anéantie, mais elle est certainement devenue plus faible ».

La modernité, sous l'influence du puritanisme et de l'éthique victorienne, a déformé le sens de la tempérance, la réduisant à la régulation du comportement sexuel au moyen de règles et d'interdictions. La morale s'oppose ainsi à ce qui donne du plaisir et de la joie, proposant un modèle de vie châtié. Pour Aristote et Thomas, les passions et le bonheur sont, au contraire, les véritables piliers de l'édifice éthique.

La tempérance est aussi la vertu qui, plus que toute autre, nous permet de faire l'expérience de Dieu. La place par excellence du sacré est précisément la sexualité : pensez à l'importance qu'elle revêt dans la Bible et dans la mystique pour parler de la relation entre Dieu et l'homme. Le fait d'être « à l'image et la ressemblance de Dieu » est le fondement de la dignité de l'homme en tant que personne, ce qui le place sur un plan qualitativement différent de tous les autres êtres. Or, cette dignité n'est atteinte que dans la relation sexuée, dans le fait d'être homme et femme (cf. Gn 1,27).

Pour Thomas, l'amour porte en lui le signe du divin de trois manières différentes : 1) au niveau naturel, comme réponse de toute créature à la voix du Créateur, empreinte de ses lois en toutes choses ; 2) au niveau sensible, comme passion, moteur à la base de l'action (amor) ; 3) dans la vie intellectuelle (dilectio), fruit de l'évaluation et de la décision. La caritas est la dilectio qui a Dieu pour objet propre, et elle est la perfection de l'amour.

Tout amour est religieux, car il porte en lui l'empreinte de l'Amour, et aspire à l'union (re-ligo) avec ce qui est parfait : il est tension et nostalgie de la plénitude et de l'éternité. Comme le notait Pascal, en renversant l'affirmation de saint Jean : « si l'amour existe, Dieu existe ».

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Le samedi 24 décembre à 23 h 30, la Messe de la nuit de Noël a débuté après la petite veillée traditionnelle. L'assemblée a rendu hommage à notre Dieu qui s'est fait enfant dans des circonstances difficiles de pauvreté et de solitude pour venir nous sauver. Le matin à 10 h 00, la Communauté s'est réunie

à nouveau pour chanter la gloire cachée de Jésus, nouveau né.

Une semaine plus tard, le 31 décembre à 18 h 00, la cérémonie du *Ringraziamentu* a permis de remercier par le chant du *Te Deum* pour toutes les grâces reçues au cours de l'année. Le Salut du Saint-Sacrement est un moment de rencontre avec le Christ pour faire le point et préparer les résolutions à mettre en œuvre à l'avenir. Le lendemain, à la Messe dominicale, le chant, lui aussi indulgencié, du *Veni Creator* s'est élevé en supplication vers le Saint-Esprit pour obtenir lumière et force nécessaires pour une fidèle réalisation.



L'après-midi, l'Abbé Mercury a célébré la Messe à l'Île-Rousse afin de permettre à l'Abbé Dufour de partir plus tôt pour sa retraite sacerdotale. Le mardi 3 janvier, il s'est rendu à Bastia où il a visité le monastère des Clarisses et la chapelle Sainte-Claire qui sert de lieu de culte à l'Abbé Dufour pendant la semaine. A 18 h 30, une dizaine de fidèles s'est réunie pour

participer à sa Messe avant d'aller prendre un repas ensemble et renforcer les liens d'amitié.

Du 16 au 21 janvier, l'Abbé Mercury a participé à une retraite sacerdotale sur le thème « le célibat sacerdotal à l'image du Christ Epoux ». Le Père Frédéric Dumas, le prédicateur, a développé l'idée exposée par Jean-Paul II de l'amour humain dans le plan de Dieu. Une réflexion éclairante sur le rôle et la mission du prêtre dans la société d'aujourd'hui.



Le jeudi 26 janvier, l'équipe des EDC s'est retrouvée au Sacré-Cœur pour une réunion d'élaboration du thème des prochaines Assises régionales *Le génie créateur, à quel prix ?* L'Abbé Mercury a demandé que chacun précise quels axes pratiques lui

inspire ce sujet. En faisant le tour, il est ressorti des idées qui ont formé ce qui sera traité en atelier. Par exemple, Salvator a posé la question de l'ambiguïté de l'écologie. Parler de la Terra-Mater, c'est assujettir l'homme à la terre, alors que c'est lui qui doit la soumettre. Cependant, il faut aussi reconnaître que l'homme doit se plier au cadre imposé par la nature... Neuf ateliers de 8 à 10 personnes ont ainsi émergé pour étudier le thème de manière transversale et concrète : actualisation du paternalisme dans l'entreprise, U Ribellu - le salarié rebelle, la beauté artistique comme soutien au processus créatif, l'écologie comme lien entre l'homme et la terre, le plan de vie de Dieu et l'égoïsme dans l'entreprise, la mission de l'entrepreneur limitée à l'horizon terrestre, la responsabilité envers les familles, la fidélisation du salarié et le rôle de la valeur ajoutée. Pour chacun de ces ateliers, une fiche sera préparée de manière à alimenter les débats le jour J. Encore du pain sur la planche !...

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Le jeudi 2 février, la célébration de la purification de la Vierge et la présentation de l'Enfant Jésus au temple a été bien suivie. La bénédiction et la distribution des cierges a précédé une petite procession. La chorale a chanté le refrain *Lumen ad revelationem gentium* accompagné du Cantique de Siméon *Nunc dimittis*. Elle a ensuite exécuté magistralement l'introït de la Messe. Le dimanche qui a suivi, les textes ont été repris pour la solennité de la fête. Nous devons admirer dans cette cérémonie l'obéissance de la Sainte Famille à tous les usages liturgiques et aux exigences de vie imposés à l'époque. L'Enfant Jésus est non seulement offert à Dieu, mais il s'offre lui-même à son Père et nous invite à accomplir le même geste d'abandon à la Providence divine.



Le samedi 4 février, l'Abbé Mercury a participé à la réunion du bureau régional des EDC au couvent des Dominicains de la Sainte-Baume. Il y présentait le thème des futures Assises régionales des 6 et 7 mai prochains au couvent de Corbara. Le sujet traité n'est pas le rôle de l'autorité dans l'entreprise, mais le lien à établir entre le génie créateur dans l'entreprise et l'autorité en tant que « faculté de faire grandir ». Cette perspective donne son impulsion à l'étude et pose la question du prix réel du génie créateur. Ce prix n'est pas d'abord financier, mais il est un investissement personnel qui réclame énergie, efforts et sacrifice. Les organisateurs ont remarqué que cette dernière dimension devait être complétée par des précisions sur la place même du génie créateur dans l'entreprise. Le nouveau thème sera donc libellé : *Le génie créateur dans l'entreprise : à quelle place et à quel prix ?* Il restera illustré par la belle citation de saint Paul : « vous avez été achetés un grand prix : ne vous rendez pas esclaves des hommes » (1 Cor. 7, 23). La réunion a été suivie d'une marche jusqu'à la grotte de sainte Marie-Madeleine où notre conseiller spirituel a pu dire sa Messe pendant que le reste du groupe montait au piton. Un déjeuner champêtre a conclu la journée belle et ensoleillée pour les cœurs des participants.



Le vendredi 10 février, l'Abbé Mercury a célébré la Messe à Bastia à 18 h 00 avant une réunion en présence du Père Coeroli, vicaire général du diocèse, de l'Abbé Dufour et quelques fidèles. Il s'agissait de faire le point sur la Communauté et le développement des activités. A l'Île-Rousse, les fidèles peinent à se regrouper, mais un catéchisme régulier est en place le lundi. A Bastia, la Confrérie Saint-Charles a donné les clefs de l'église à l'Abbé Dufour qui prévoit des Messes en semaine. Les salles de réunion restent à Saint-Claire pour le moment. Quelques améliorations sont nécessaires dans la Communauté pour éviter quelques tensions. Les adaptations liturgiques, applicables sur le sol corse, sont mises en place peu à peu. La présence d'un prêtre en Haute-Corse favorise la vie religieuse des fidèles. Que l'Abbé Dufour, dont le mandat court jusqu'au mois de septembre prochain, en soit vivement remercié !

H O N O R A I R E D E M E S S E

La Messe n'a pas de prix estimable en argent. Cependant, déjà dans l'Ancien Testament, le prêtre recevait pour sa propre subsistance une part de ce qui était sacrifié. Depuis la plus haute Antiquité, l'Eglise a repris cet usage sachant, avec saint Paul, que « les ministres du temple vivent du temple, que ceux qui servent à l'autel partagent avec l'autel » (1 Cor. 9, 13). C'est pourquoi l'honoraire reçu par le prêtre pour offrir le Sacrifice à une intention donnée est une offrande qui lui revient en propre.

Au 1^{er} janvier 2020, la Conférence des Evêques de France a fixé les offrandes à :

Messe 18 € - Neuvaine 180 € - Trentain 630 €

L E N E R F D E L A G U E R R E

Le denier du culte est l'aumône que les catholiques ont la grave obligation de verser annuellement depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 « afin de promouvoir le culte divin et de procurer aux prêtres ce qui leur est nécessaire pour une **honnête** subsistance. » Cette contribution manifeste la dette de reconnaissance des fidèles envers les ecclésiastiques qui s'occupent habituellement d'eux. Elle est un dû en justice. Cette aumône est récoltée en vue de la formation doctrinale, spirituelle et sacramentelle des fidèles, de la dignité des cérémonies liturgiques et du secours matériel aux pauvres. Son montant reste variable en proportion des ressources de chacun. C'est donc la générosité qui préside au don, une générosité mue par la gratitude pour tous les biens reçus de l'Eglise au travers de ses ministres. Deux associations ont été constituées pour assumer les dépenses liées à l'apostolat corse du rite tridentin : l'association culturelle **Santu Lisandru Sauli** s'occupe de tout ce qui a directement trait au Culte divin (ornements, objets du culte, entretien des lieux...) et au traitement de ses ministres (principalement les indemnités personnelle et kilométrique) ; l'association culturelle **A Crucetta** prend en charge tout ce qui est nécessaire pour mieux faire connaître la Foi catholique et sa célébration dans le rite traditionnel (parution du bulletin, maintien du site a-crucetta.fr, diffusion du catéchisme et aides pédagogiques, procure de livres...). Vous êtes invités à adhérer à l'une ou l'autre, voire aux deux, afin d'aider à la bonne gestion de l'action apostolique. L'aumône au clergé et les dons sont **exclusivement** versés au profit de l'**Association culturelle Santu Lisandru Sauli** (IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W20 BIC : CRLYFRPP). Nous ne recevons rien ni ne rétrocédons rien à l'Association Diocésaine. Depuis le mois de septembre, l'ASLS prend aussi en charge l'Abbé Dufour nommé pour une durée d'un an, sous la responsabilité de l'Abbé Mercury, pour la Haute-Corse. Prions pour sa bonne réussite et apportons notre obole à ce développement providentiel de l'action apostolique. Tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal, pour déduction de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. La déduction étant de 66 %, pour un don de 100 € vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 €. Ce reçu est envoyé au début de l'année qui suit. Merci d'avance pour votre générosité !

Pour toute information sur la célébration du rite tridentin en Corse :

P. Hervé Mercury 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi Evêché CS 30306 20181 Ajaccio Cedex 1.
Par téléphone : 06.08.18.15.64 ou par internet : contact.pretre@a-crucetta.fr.

P. Sébastien Dufour 3 Rue de l'évêché 20200 Bastia.
Par téléphone : 06.87.65.84.47 ou par internet : abbedufour@hotmail.com.

APOSTOLAT - MARS 2023

	<u>Ajaccio</u>	<u>Bastia / Île-Rousse</u>
Mercredi 1^{er} : DES QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 2 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe / TSS	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 3 : DES QUATRE-TEMPS (JC - ABST)	ChC / 18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe / ChC
Samedi 4 : DES QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 5 : 2^{ÈME} DIMANCHE DE CARÊME QF	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Bastia 17 h 30 : L'Île Rousse
Mercredi 8 : DE LA FÉRIE – MÉMOIRE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 9 : DE LA FÉRIE- MÉMOIRE	18 h 00 : Messe Neuvaine ND de la Miséricorde	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 10 : DE LA FÉRIE- MÉMOIRE (JC - ABST)	18 h 00 : ChC - Pas de Messe	18 h 00 : Messe / ChC
Samedi 11 : DES LA FÉRIE	KT / Pas de Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 12 : 3^{ÈME} DIMANCHE DE CARÊME	10 h 00 : Messe (Père Jean)	10 h 00 : Bastia 17 h 30 : L'Île Rousse
Mercredi 15 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 16 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 17 : DE LA FÉRIE- MÉMOIRE (JC - ABST)	ChC / 18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe / ChC
Samedi 18 : NOTRE-DAME DE LA MISÉRICORDE	10 h 00 : Messe 17 h 00 : Procession	9 h 00 : Messe
Dimanche 19 : 4^{ÈME} DIMANCHE DE CARÊME	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Bastia 17 h 30 : L'Île Rousse 18 h 00 : KT Marc Bastia (Abbé Mercury)
Lundi 20 : SAINT JOSEPH, EPOUX DE MARIE		18 h 30 : Messe (Ab. Mercury)
Mercredi 22 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 23 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 24 : DE LA FÉRIE- MÉMOIRE (JC - ABST)	ChC / 18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe / ChC
Samedi 25 : ANNONCIATION DE LA VIERGE MARIE	KT / 18 h 00 : Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 26 : 1^{ER} DIMANCHE DE LA PASSION (VINGT-QUATRE HEURES POUR DIEU)	10 h 00 : Messe et adoration jusqu'à 16 h 00	10 h 00 : Bastia 17 h 30 : L'Île Rousse
Mercredi 29 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 30 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 31 : DE LA FÉRIE (JC - ABST)	ChC / 18 h 00 : Messe / CH	17 h 00 : ChC / 19 h 00 : Messe

KT : Catéchisme / QF : Quête pour les Fleurs / JO : Jeûne obligatoire / JC : Jeûne conseillé / Abst : Abstinence / ChC : Chemin de Croix / HS : Heure Sainte / CH : Chorale / TSS : Salut du Très Saint Sacrement / AbHM : Abbé Mercury

APOSTOLAT - AVRIL 2023

	<u>Ajaccio</u>	<u>Bastia / Île-Rousse</u>
Samedi 1^{er} : DE LA FÉRIE (JC - ABST)	KT / 18 h 00 : Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 2 : DIMANCHE DES RAMEAUX QF	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 5 : MERCREDI SAINT	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 6 : JEUDI SAINT	18 h 00 : Messe et Adoration au reposoir	18 h 00 : Messe et Adoration au reposoir
Vendredi 7 : VENDREDI SAINT (JEÛNE OBLIGATOIRE ET ABSTINENCE)	16 h 00 : Chemin de Croix 17 h 00 : Fonction Liturgique	17 h 00 : Chemin de Croix 18 h 00 : Fonction Liturgique
Samedi 8 : SAMEDI SAINT	20 h 00 : Vigile Pascale et Messe	20 h 00 : Vigile Pascale et Messe
Dimanche 9 : DIMANCHE DE PÂQUES	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 12 : MERCREDI DE PÂQUES	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 13 : JEUDI DE PÂQUES	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 14 : VENDREDI DE PÂQUES	18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 15 : SAMEDI DE PÂQUES	KT / 18 h 00 : Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 16 : DIMANCHE IN ALBIS	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 17 : DE LA FÉRIE		18 h 30 : Messe Bastia suivie du KT Marc (AbHM)
Mercredi 19 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 20 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 21 : ST ANSELME DE CANTORBÉRY	18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 22 : STS SOTER ET CAÏUS	18 h 00 : Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 23 : 2^{ÈME} DIMANCHE APRÈS PÂQUES	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 26 : STS CLET ET MARCELLIN	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 27 : SAINT PIERRE CANISIUS	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 28 : SAINT PAUL DE LA CROIX	18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 29 : SAINT PIERRE DE VÉRONE	15 h 00 : <i>Mariage Bruni / Schäfer (Alata)</i>	9 h 00 : Messe
Dimanche 30 : 3^{ÈME} DIMANCHE APRÈS PÂQUES	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe Île-Rousse

KT : Catéchisme / QF : Quête pour les Fleurs / JO : Jeûne obligatoire / JC : Jeûne conseillé / Abst : Abstinence / ChC : Chemin de Croix / HS : Heure Sainte / CH : Chorale / TSS : Salut du Très Saint Sacrement / AbHM : Abbé Mercury